



FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Ce formulaire est à retourner au plus tôt au secrétariat de mairie.

Celui-ci constitue une option. Il ne signifie pas l'acceptation de votre demande.

Cadre réservé à l'administration

DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE : _____

DEMANDEUR

STATUT Particulier Association communale (association dont le siège social est situé à Vougy ou associations intercommunales.)

 Professionnel (entreprise, commerçant,...) Association extérieure

Nom et prénom de la personne référente + éventuellement nom de l'association, de l'entreprise... : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

Téléphone fixe et mobile : _____

E-mail : _____

Type d'évènement (mariage, loto, concert....) : _____

Date(s) souhaitée(s) : _____

Nombre de participants (y compris les organisateurs) : _____

DECISION RENDUE LE : _____

Demande accordée

Demande refusée

Signature de l'autorité :

Le maire,

Yves MASSAROTTI

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les demandes de location doivent obligatoirement être formulées via le formulaire de réservation disponible auprès du secrétariat de mairie, **2 mois au moins** avant la date prévue.

Documents à fournir :

- une attestation d'assurance responsabilité civile lui délivrant couverture pour tous ses risques d'organisateur conformément à la législation en vigueur avec extension, notamment, aux risques recours, dégâts des eaux, responsabilité contractuelle, vol des biens confiés par la ville, bris de glaces, cette énumération n'étant pas limitative, libellée au nom du locataire (personne ayant conclu le contrat de réservation) .
- un exemplaire du règlement de la salle signé par le locataire,
- copie de recto/verso de la pièce d'identité du demandeur,
- justificatif de domicile récent,

CAPACITÉ (personnel compris)	Maximum 300 personnes
DIMENSION DE LA SALLE	470m ² (scène 77m ²)
REMISE DES CLÉS et ÉTAT DES LIEUX (entrée et sortie)	Prendre contact avec Mme MIOLLANY Sylvie au 06.03.51.19.11 la semaine précédant la location, pour fixer un rendez-vous.
TARIFS DE LOCATION (TTC) (selon délibération du conseil municipal n°D2023_14 du 28 mars 2023)	
Particuliers de VOUGY	1 100 € (du 15 octobre au 15 avril) 1 000 € (du 16 avril au 14 octobre)
Associations de Vougy (associations dont le siège social est situé à Vougy ou associations intercommunales)	De 1 à 2 réservations / an : gratuit. A partir de la 3ème réservation / an : ➔ 200 € (du 15 octobre au 15 avril) ➔ 150 € (du 16 avril au 14 octobre)
Organisations de VOUGY : professionnel (entreprise, commerçant,...)	1 100 € (du 15 octobre au 15 avril) 1 000 € (du 16 avril au 14 octobre)
Organismes ou associations EXTÉRIEURS	Au cas par cas, selon décision du conseil municipal
Tables rondes (Ø180)	5 €/table

AUTRES TARIFS (TTC) (selon délibération du conseil municipal n° D2023_14 du 28 mars 2023)	
En cas de perte de la clé du portail	Facturation au prix forfaitaire de 6 €
En cas de perte du badge de l'alarme	Facturation au prix forfaitaire de 50 €
En cas de perte du transpondeur de la salle	Facturation au prix forfaitaire de 30 €
Vaisselle et ustensiles cassés ou manquants	Facturation au prix forfaitaire de 4 €/pièce
Tables dégradées ou manquantes	Facturation au prix forfaitaire 180 €/table
Chaises dégradées ou manquantes	Facturation au prix forfaitaire 25 €/chaise
Retard lors de la remise/restitution des clés	Facturation au prix forfaitaire 50 €
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »	

*Les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont enregistrées et nous permettent de traiter votre demande de réservation de salle polyvalente. La base légale du traitement est l'exécution contractuelle. Les données sont conservées **5 ans** dans nos dossiers informatiques et papier. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement et d'effacement. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD.*